Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

vice-rectorat
Nouvelle-Calédonie

LYCEE GRAND NOUMEA

NUMERO DE L'ETABLISSEMENT : 9830557n

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2

SEANCE DU JEUDI 17 JUILLET 2014

Le Président :

Jean-Luc BALMELLE, Proviseur

Les Secrétaires de Séance :

Nathalie SEGURA-MANSEL, Enseignante

Stéphane ROQUES

LYCEE GRAND NOUMEA

NUMERO DE L'ETABLISSEMENT : 9830557n

Tableau de présence des membres du Conseil d'Administration n°.2.du 17 juillet 2014.

Qualités	Noms	P	E	A	Qualités	Noms	P	E	A
MEMBRES DE DROIT					**PERSONNELS ATOSS**				
Chef d'établissement	**JL.BALMELLE**	x			Titulaires	**MA.VAMA**		X	
Adjoint	**H. GLAIESSER**	X				**P.VILLE**	X		
Chef de travaux	**C. MOREAU**	X				**M.THONON**	X		
Agent comptable	**N. KEMPF**	X			*Suppléants*	**P.WADRAWANE**	X		
C.P.E.	**L. PASTOR-PASI**	x							
COLLECTIVITES					**PARENTS**				
Province	**L. SAM**		X		Titulaires	**E.ROUCH**		X	
Commune	**A. BLANQUET**	X				**S.ROQUES**	X		
Gouvernement	**Y. VERLAGUET**		X			**M.ELIA**		X	
						H.BAEKELANDT	X		
PERSONNES QUALIFIEES						**D.HUMBERT**		X	
Personnes qualifiées					*Suppléants*				
PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION									
Titulaires	**EM.VEYRET**			X					
	A. MAUGER		X		**ELEVES**				
	JP.RENOIRE	X			Titulaires	**M.MERMOUD**	X		
	A.COUDERT	X				**E.CARPIN**		X	
	A.ALBEROLA	X				**M.BROSSE**	X		
	S.MORAND	X				**L.CHAMOUX**	X		
	J.GARCIA	X				**D.LUEPACK**			
Suppléants	***V.TRUTRUNE***	X			*Suppléants*	**J.MURCIE**	X		
	N.SEGURA-MANSEL	X							

NOMBRE TOTAL : 28 QUORUM :15 PRESENTS : 22 ABSENTS : 6

QUORUM ATTEINT : X OUI
☐ NON

LYCEE GRAND NOUMEA

9830557N

ORDRE DU JOUR / SOMMAIRE DU CA N°2 DU 17 JUILLET 2014.

Décisions, actes et documents annexes classés par nature	Pages n°	Actes	Avis
I. Questions relatives à l'organisation et au contenu de l'action éducatrice : I.1 Répartition de la DHG. I.2.Projet de la classe préparatoire aux concours sanitaires et sociaux.		N°25 N°26	
II. Questions relatives au fonctionnement : II.1 Adoption du PV du CA du 24/04/14. II.2 Adoption de l'ordre du jour.		N°24 N°23	
III. Autres questions relatives au fonctionnement – contrats - conventions : III.1 Convention groupement comptable du LGN. III.2 Contrat avec APAVE. III.3 Contrat d'emploi d'un maître au pair, Mle PAITA Yamina. III.4 Contrat avec Lagoon. III.5 Concession de logement par nécesité absolue de service villa A, M.FAURE Jean-Luc, Proviseur. III.6 Concession de logement par nécessité absolue de service villa C, M.GUIOCHET François, Proviseur adjoint.		N°38 N°39 N°40 N°41 N°42 N°43	
IV. Questions relatives au domaine budgétaire : IV.1 Don pour le voyage en Nle Zélande TL. IV.2 Don pour le voyage au Chili 1L. IV.3 Don pour le voyage au Vanuatu BTS SP3S. IV.4 Don voyage au Vanuatu foyer socio-éducatif IV.5.Don DSU de Paita classes SP3S IV.6 Modification destination du voyage de Palmerston North – transformé voyage à Rotorua IV.7 Modification de la participation des familles pour le voyage à Hamilton Nle Zélande IV.8 Voyage DNL en N+3. IV.10 Prix Goncourt. IV.7 Décision budgétaire modificative. IV.8 Tarifs 2014.		N°27 N°28 N°29 N°30 N°31 N°32 N°33 N°34 N°35 N°36 N°37	
V. Questions diverses : V.1 Signalétique à la sortie du parking des élèves. V.2 Inquiétude sur le peu de livres à lire au lycée et des résultats aux épreuves anticipées de français.			

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre le CA à 17h35.
Secrétariat de séance :
Madame SEGURA-MANSEL Nathalie et Monsieur ROQUES Stéphane.

Le Proviseur présente aux membres du conseil d'administration Mme Blanquet qui représentera dorénavant la municipalité de Dumbéa lors de ces réunions.

Monsieur le Proviseur fait rajouter à l'ordre du jour le projet de classe préparatoire aux concours sanitaires et sociaux.

Lecture de l'ordre du jour : adoption à l'unanimité.

I. Questions relatives à l'organisation et au contenu de l'action éducatrice :

I.1 Répartition de la DGH :

Distribution du TRMD (tableau de répartition des moyens par discipline).
Monsieur le Proviseur, rappelle les deux séances de travail dont est issu ce TRMD :

- Le conseil pédagogique du 03/07 qui a travaillé sur les horaires à effectif réduit.
- La commission permanente du 10/07 qui a repris les répartitions par matière et par pallier en réexaminant tous les chiffres.

Monsieur le Proviseur, donne des explications sur le tableau d'un côté les besoins : horaires face à élèves (horaire de base + heures à effectifs réduits), heures de chaire, pondérations, heures diverses et heures d'accompagnement personnalisé.

D'un autre côté les moyens nécessaires pour couvrir ces besoins : la répartition par poste dans les différentes disciplines en complétant les besoins avec des HSA et des demandes de blocs de moyens provisoires ou BMP.

Il est demandé l'ouverture d'un poste de chaire en mathématiques.

Il est à noter le faible taux d'HSA en baisse par rapport à 2013 et comparé à la Métropole où il est imposé à 14%.

Monsieur le Proviseur, se félicite des moyens attribués à l'établissement, moyens qui permettent d'éviter trop d'heures supplémentaires face à élèves pour les enseignants.

Madame BLANQUET, représentante de la municipalité, demande comment sont gérés les temps partiels accordés aux professeurs par rapport aux prévisions.

Monsieur le Proviseur, indique que les temps partiels sont alors compensés par des demandes supplémentaires de blocs de moyens provisoires ou BMP.

La répartition est votée à l'unanimité.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n : 25

I.2 Projet de la classe préparatoire aux concours sanitaires et sociaux (document soumis au CA préparé par l'équipe de SMS) :

Ce projet est porté depuis 3 ans. Il faut donner plus de lisibilité encore à la filière ST2S où nombre d'élèves souhaitent passer des concours d'infirmier ou paramédicaux. Les besoins actuels et à venir du pays nécessitent un nombre toujours plus important d'infirmiers ou de personnels de la santé.
La construction du médipôle à Dumbéa, de la clinique privée à Nouville, les ouvertures de maison de santé ou de retraite pour une population vieillissante nécessitent également de se pencher sur ses formations.

Jusque-là l'IFPSS avait la préparation aux concours concernés. Elle l'a abandonnée.

Le lycée du Grand Nouméa qui s'était déjà montré intéressé il y a trois ans relance donc ce dossier de demande d'ouverture d'une classe préparatoire à l'orée de 2015.

Le CA à l'unanimité donne pouvoir au proviseur pour défendre ce projet lors de la réunion sur la carte des formations en Calédonie le vendredi 18/07.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n : 26

II. Questions relatives au fonctionnement :

II.1 Adoption du PV du CA du 24/04/14 :

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0
Acte n : 24

II.2 Adoption de l'ordre du jour :

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 23

III. Autres questions relatives au fonctionnement – contrats - conventions :

III.1 Convention groupement comptable du lycée du Grand Nouméa :

Madame KEMPF, précise que depuis le 25 juin elle n'est plus en charge de la côte Est. Par contre, le collège de Dumbéa sur Mer se voit rattacher à l'agence comptable du LGN.

Décision validée par le CA à l'unanimité.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 38

III.2 Contrats avec l'APAVE :

Les contrôles de sécurité seront exécutés par l'APAVE cette année.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 39

III.3 Contrat d'emploi d'une maîtresse au pair Mle PAITA Yamina :

Monsieur le Proviseur, souligne le problème des étudiants maître/maîtresse au pair lors de la période des stages. En effet, lors des stages, ils ne dorment plus à l'internat, donc il y a rupture de contrat.
Cette année, les maîtresses au pair n'ont même pas prévenu l'administration. Situation qui ne doit plus se reproduire à l'avenir : même en stage, ils/elles doivent rentrer à l'internat le soir.
A préciser lors du recrutement.
Faire rajouter dans le règlement intérieur que les étudiants ne doivent pas garer leurs véhicules dans le parking des personnels.

Monsieur RENOIRE, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, précise que trop de personnes étrangères au lycée séjournent depuis quelques temps dans ce parking : problème d'alcoolisation et de sécurité.
L'emploi d'un vigile est peut être à envisager le vendredi.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 40

III.4 Contrat avec Lagoon :

L'établissement est mis devant le fait accompli par la société Lagoon. Changement de tarification auprès des établissements pour éviter la diminution de la bande passante.
Décision unilatérale sans aucune concertation. Le CA s'insurge contre cette prise en otage des établissements qui ne peuvent travailler qu'avec Lagoon.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 6
Contre : 10
Abstention : 6

Acte n° : 41

Une motion est déposée par les enseignants.

III.5 Concession de logement par nécessité absolue de service :

Monsieur FAURE Jean-Luc, Proviseur à compter du 21/07/14, villa A.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 42

III.6 Concession de logement par nécessité absolue de service :

Monsieur GUIOCHET François, Proviseur adjoint à compter du 25/7/14, villa C.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0
Acte n° : 43

IV. Questions relatives au domaine budgétaire:

IV.1 Don pour le voyage en Nle Zélande TL:

Don de 143 198 F de la mission du Centenaire.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 27

IV.2 Don pour le voyage au Chili 1L :

Don de l'association Mundo Hispano de 2 500 000 F.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 28

IV.3 Don pour le voyage au Vanuatu BTS SP3S :

Don de l'association BTS SP3S de 109 500 F.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 29

IV.4 Don voyage au Vanuatu foyer socio-éducatif :

Don de 150 000 F.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 30

IV.5 Don DSU de Paita classes SP3S :

Don de 100 000 F.

Conditions du vote :
Votants : 22

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 31

IV.6 Modification destination du voyage de Palmerston North – transformé voyage à Rotorua :

Madame SEGURA-MANSEL, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation, explique que l'université contactée précédemment ne donnant plus de nouvelles, un nouveau partenariat a été fait avec l'université technologique de Waiariki.
Vote à l'unanimité.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 32

IV.7 Modification de la participation des familles pour le voyage à Hamilton Nle Zélande :

Modification de la participation des parents pour Hamilton : 25 000 F au lieu des 50 000 F prévus.

Madame SEGURA-MANSEL, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation, rappelle les subventions importantes données au projet lié au centenaire de la Grande Guerre et regrette que la commune de Dumbéa sur laquelle se situe le lycée ne donne aucune subvention aux projets de voyages scolaires cette année.

Un courrier à Monsieur le Maire sera fait dans ce sens.

Madame BLANQUET, représentante de la mairie de Dumbéa répond que la commune ne donne que pour des projets organisés dans des villes jumelées avec la commune, et propose d'appuyer le courrier qui sera fait par les enseignants organisateurs de voyage scolaire.

Modification votée à l'unanimité.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 33

IV.8 DNL en N+3 :

Monsieur le Proviseur, explique le fonctionnement de cet enseignement. Il faut budgétiser 600 000 F à N+3 pour permettre la réalisation d'un

voyage comme prévu par la circulaire du 19/08/92.

Principe voté à l'unanimité.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 34

IV.9 Prix Goncourt :

Explications données par Monsieur le Proviseur quant à l'intérêt d'y participer. Le lycée du Grand Nouméa étant le seul lycée ultramarin à participer cette année.
Les deux billets seront pris en charge par le projet d'établissement pour un montant de 450 000 F et le solde sera garanti par des partenaires extérieurs à hauteur de 100 000 F. Voyage prévu en novembre.
L'aide financière du LGN est adopte à l'unanimité.

Le Proviseur, souligne que de nombreux projets voient le jour tous les ans au LGN ; lycée dynamique dont les projets mériteraient d'être mis en valeur dans la gazette de la commune de Dumbéa. Il propose aux enseignants de communiquer sur ces projets aux documentalistes, référentes culturelles, qui pourraient être les interfaces entre le LGN et la commune.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 35

IV.10 Décisions budgétaires modificatives (voir tableaux) :

DBM N°7 pour vote. Il s'agit de prendre 4 millions sur les fonds de réserve pour remplacer les signaux d'évacuation et continuer à œuvrer pour la sécurité de tous et pour réparer et remplacer les climatiseurs usagés.
Adopté à l'unanimité.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 36

DBM 3, 4, 5 et 6 pour information.
Monsieur le Proviseur, rappelle que le transfert de compétences a permis aux établissements de voir leurs projets d'établissement

beaucoup mieux subventionnés, et il cite tout ce que ces subventions ont permis depuis leur attribution.
Un établissement vit grâce à son projet d'établissement et si le lycée du Grand Nouméa a pu mettre en place toutes ces actions ces deux dernières années c'est grâce aussi à cet argent.

IV.11 Tarifs 2015 :

Madame KEMPF, précise que depuis 2007 les tarifs n'ont pas augmenté notamment les frais de cantine.

Projet d'un deuxième self : environ 1000 élèves sont demi-pensionnaires sans compter les internes. Le vice-rectorat est d'accord mais le LGN est toujours en attente de réalisation des travaux.

Les activités sportives pour les classes préparatoires : participation financière des étudiants car les activités proposées sont onéreuses (golf, squash, tir à l'arc, escalade, etc ...).
Tarifs votés à l'unanimité.

Conditions du vote :
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte n° : 37

V. Questions diverses:

V.1. L'APE souhaite une signalétique à la sortie du parking des élèves jugée trop dangereuse :

La pose d'un panneau STOP et d'un panneau interdisant de tourner à gauche.

Madame BLANQUET, représentante de la mairie, répond qu'à l'intérieur du parking le STOP doit être posé par le LGN.

Monsieur ROQUES, représentant des parents d'élèves, propose une signalétique avec une ligne blanche continue.

Madame BLANQUET, représentante de la mairie, suggère de poster un policier municipal à la sortie du parking aux heures de pointe pour étudier la meilleure solution à apporter.

Monsieur le Proviseur, rappelle que le parking extérieur est appelé à disparaître au vu du nouveau PUD de la commune.

V.2 L'APE s'inquiète du peu de livres à lire au lycée et des résultats des élèves aux épreuves anticipées de français :

Monsieur le Proviseur, donne les chiffres officiels, les élèves du LGN étant dans la moyenne calédonienne en ce qui concerne les résultats même si on peut s'accorder à les trouver médiocres.
Pour le nombre de livres à lire en lecture cursive, Monsieur le Proviseur,

fait part du courrier des enseignants de français rappelant les textes : 2 œuvres en seconde et première excepté pour la filière littéraire ou 5 livres sont au programme.

Pour l'APE se pose le problème de certains enseignants qui ne respectent pas ce programme de lecture tout comme se pose le contenu de certains cours.

Monsieur le Proviseur, met fin au débat en réitérant sa confiance dans l'équipe d'enseignants de lettres. Il propose que la liste des œuvres soit donnée en début d'année aux élèves par les collègues de français et collée dans le carnet de correspondance.

Monsieur RENOIRE, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, déplore que cette question soit soumise au CA, cela relevant davantage d'une entrevue entre les enseignants concernés et les parents.

Monsieur le Proviseur, demande aux parents de prendre rendez-vous avec le chef d'établissement lorsque la rencontre avec les enseignants concernés ne se traduit pas par une évolution souhaitée des pratiques.

Monsieur le Proviseur qui présidant son dernier conseil en Calédonie termine le conseil d'administration par quelques paroles de remerciement pour le travail accompli lors de ces séances, travail qui a permis de mettre le lycée du Grand Nouméa sur de bons rails. Il souhaite à tous une bonne continuation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.